



COMMUNE DE GOUGENHEIM

AR 2026 67163 2

Envoyé en préfecture le 06/01/2026

Reçu en préfecture le 06/01/2026

Publié le

ID : 067-216701631-20260106-AR2026671632-AR

ARRETE RELATIF A LA CAPTURE DES CHATS ERRANTS EN VUE DE LEUR STERILISATION

Le Maire de Gougenheim

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2212-2,

Vu le Code de la Santé Publique,

Vu le Code Rural et notamment son article L. 211-27,

Vu le Règlement Sanitaire Départemental du Bas-Rhin et plus particulièrement son article 99-6,

Considérant la prolifération des chats errants sur la commune de Gougenheim dans le secteur de la rue de la Montée et de la rue du Fossé,

Considérant la demande de l'association de protection animale : SPA de SAVERNE – 68, rue de l'Ermitage 67700 SAVERNE,

Considérant le danger pour les personnes ou les animaux domestiques que représente cette invasion de chats sauvages,

ARRETE :

Article 1er

Les chats non identifiés vivant en groupe dans les lieux publics de la commune seront capturés afin de faire procéder à leur stérilisation.

Article 2

Il est prévu une opération de capture à compter du 15/01/2026 dans le secteur de la rue de la Montée et de la rue du Fossé. La capture sera effectuée conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection animale.

Article 3

L'identification de ces chats sera réalisée au nom de la commune.

Article 4

La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de garde de ces populations sont placés sous la responsabilité du représentant de la commune et de l'association de protection SPA de SAVERNE (68, rue de l'Ermitage - 67700 SAVERNE).

Article 5

Le présent arrêté sera affiché en mairie. Le délai de recours contre le présent arrêté est de deux mois.

Article 6

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- contrôle de légalité de la Préfecture par voie dématérialisée
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Truchtersheim
- la SPA de SAVERNE
- affichage en mairie

A Gougenheim le 06/01/2026

Le Maire, Laurent KRIEGER



ip

LAURENT KRIEGER
maire
6 janv. 2026

Envoyé en préfecture le 06/01/2026
Reçu en préfecture le 06/01/2026
Publié le
ID : 067-216701631-20260106-AR2026671632-AR